

« L'Apei Périgueux est une **association Loi 1901**.

Son activité et **sa pérennité** valent d'abord par **l'existence et le nombre de ses adhérents** ainsi que par l'investissement de certains d'entre eux (au Conseil d'Administration, aux commissions thématiques,...).

L'association assure une **fonction militante de défense des droits et intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles** auprès des pouvoirs publics et **veille au fonctionnement et au développement d'établissements et services adaptés** à leurs besoins.

Votre soutien par l'adhésion et votre investissement en temps, à la mesure de vos moyens, représentent donc pour l'association une importance majeure.

Nous vous remercions de votre choix de participer. »

Le Président, **Alain FAURE**

Je soussigné(e)

souhaite

Adhérer

Renouveler mon adhésion à l'Apei Périgueux

73€ Adhésion à l'Apei Périgueux (comprend l'envoi du journal REFLETS), à l'Unapei (Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés) et l'envoi de son bimestriel VIVRE ENSEMBLE, et à l'Urapei (Union Régionale) assurant la représentation aux instances régionales de décision.

Cette adhésion permet l'accès aux services Unapei (consultations, formation, documentation, soutien au départ en vacances avec les chèques vacances ANCV,...). Règlement possible en deux fois (2x36,50€).

48€ Adhésion de soutien à l'Apei Périgueux seule (comprend l'abonnement au journal bisannuel Reflets).

Soutien complémentaire : contribution aux projets de l'association.

Montant libre :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Mail :

Bulletin d'adhésion 2020
A retourner accompagné du règlement à :
Apei Périgueux
1 Avenue Hélène BOUCHER
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Pour plus d'informations sur nos actions :
www.unapei.org / www.apei-perigueux.fr

Les dons et legs, comme l'adhésion, font l'objet d'une déduction fiscale à hauteur de 60% dans la limite de 20% des revenus imposables (attestation fiscale fournie).